



Indemnités d'examen 2020 : le SNPDEN exige maintenant des réponses et des actes !

Depuis maintenant plus d'un an, le SNPDEN alerte, de manière répétée et insistante, le Ministère et le Ministre sur les difficultés à venir au sujet des indemnités d'examen pour la session 2020 des baccalauréats. Et, depuis plus d'un an, il n'obtient sur ce sujet ni réponse ni traitement ! Pire ! En l'absence de positionnement clair de la centrale sur cette question, c'est une cacophonie académique qui prévaut.

Ici, on déclare attendre des instructions qui ne viennent pas. Là, on communique puis on annule la communication. Ailleurs, on nous soumet des propositions issues d'une analyse locale interprétative. Autre part, on propose à un établissement de répartir généreusement 175 euros entre les différents responsables du centre d'examen !

Le SNPDEN ne demande pour les collègues concernés ni une aumône ni un plat de lentilles mais la reconnaissance juste et équitable du très important travail réalisé sur l'ensemble de la session 2020 des baccalauréats pour la mener à bien dans des conditions éminemment compliquées.

Soit la réglementation existante permet, en gestion, de déterminer un calcul des indemnités en phase avec celles habituellement mises en place, soit elle est inadaptée aux circonstances exceptionnelles rencontrées et, dans cette situation, elle doit être adaptée à ce contexte particulier !

Dans tous les cas, le SNPDEN exige donc du Ministère qu'il apporte des réponses et des solutions à très brève échéance. A défaut, les collègues auraient, a minima, le détestable sentiment d'être ignorés ou pourraient même imaginer que notre administration profite des

aléas du moment pour réaliser des économies sur leur dos. Il est donc urgent de répondre à notre interpellation car, pour nous, « Quand on veut, on peut » !

Le SNPDEN en profite pour rappeler son mandat de voir l'ensemble des examens du secondaire et supérieur (DNB, CAP et BTS) organisés en EPLE, traités sur un pied d'égalité pour ce qui concerne cette question des indemnités.

Philippe VINCENT, Secrétaire général.

[cliquez ici pour vous désabonner.](#)